

« Qui s’y frotte, s’y tiques ! »

Par Mélanie TACK, référente santé, Direction ATL, ONE



A l’aube des vacances d’été de nombreuses opportunités de profiter de la nature et de ses bienfaits s’offrent à nous. Toutefois, nous ne sommes pas seul.e.s à vouloir profiter des beaux jours, les tiques, elles aussi, s’activent davantage. Même si ces petits suceurs de sang ne doivent pas constituer un frein à nos activités extérieures, mieux vaut éviter de s’y frotter.

Bien que majoritairement inoffensives, les morsures de ces insectes sont susceptibles de transmettre à l’homme une bactérie du genre *Borrélia*, provoquant chez lui la Borréliose, plus communément appelée *maladie de Lyme*.

On estime qu’en Belgique environ 10% des tiques sont infectées par la bactérie. Pour l’année 2020, l’institut belge de la santé a recensé via son site internet <http://www.tiquesnet.be/> et son application mobile **TiquesNet** une augmentation du nombre morsures de tiques dans notre pays.

Cette période estivale est donc l’occasion de sensibiliser petit.e.s et grand.e.s à **l’importance d’une bonne prévention en la matière**. Pour ce faire, l’ensemble des informations concernant la maladie de Lyme et son mode de transmission sont reprises en page 100 du référentiel ***Mômes en santé***.

Pour accéder directement au chapitre concernant *Les maladies infectieuses* [cliquer ici](#).

Le **premier conseil à retenir** est l'inspection de la peau des adultes et des enfants après une activité dans la nature pour vérifier si aucune tique n'y est accrochée et si c'est le cas, pour la retirer au plus vite.

La **procédure à adopter en cas de morsure de tiques** figure quant à elle en page 61 de la brochure.

Pour accéder directement au chapitre concernant *Des bosses et bobos et premiers secours*, [cliquer ici](#).

Pour télécharger l'entièreté de la brochure *Mômes en santé*, référence en matière de santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans, [cliquer ici](#).

Enfin, dans le cadre d'une **campagne de prévention « Tiques, prévenir et réagir »** menée en collaboration avec l'institut belge de la santé, l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) propose une affiche et un dépliant de sensibilisation. Ces publications s'organisent autour de **4 actions : prévenir, inspecter, réagir et surveiller**. Les messages y sont clairs, simples à comprendre et bien illustrés.

Il est possible de les télécharger en format PDF à partir du site de l'AVIQ :

- [L'affiche de la campagne « Tiques, prévenir et réagir »](#)
- [Le dépliant de la campagne « Tiques, prévenir et réagir »](#)

En plus de l'affiche et du dépliant, l'AVIQ met également à disposition des « cartes à tiques » qui permettent d'enlever les indésirables.

Pour commander et recevoir ces outils, envoyez un mail à publications@aviq.be.

[Retrouvez l'information relative à la campagne et les outils proposés dans le cadre de celle-ci sur le site de l'AVIQ.](#)

Pour participer au comptage des morsures de tiques chez l'homme en Belgique, **[rendez-vous sur l'application Tiquesnet disponible sur le site Sciensano.](#)**

Étant bien informé.e.s, gardez en tête que les tiques ne sont pas un bon prétexte pour sacrifier une balade en forêt, une promenade en campagne entre amis ou une activité physique en pleine nature.

Sources et liens utiles :

- Lien vers l'article « La maladie de Lyme : comment protéger ses enfants ? », publié le 04/06/2018 sur le site de l'ONE :
<https://www.one.be/public/detailarticle/news/la-maladie-de-lyme-comment-protoger-ses-enfants>
- Lien vers l'Air de familles « SANTÉ - Les tiques ? », posté le 15/06/2020 sur le site de l'ONE :
<https://www.one.be/public/videodetail/youtube/air-de-familles-sante-les-tiques/?L=0&cHash=ab54bd607bbb3324b857f3fa84e78181>
 - o L'article du Soir MAG :
https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PARENTS/ADF_SM/SM_SANTE_Les_tiques.pdf
 - o Les documents webdocs de l'ADF « Santé, les tiques ? » sur le site Air de Familles : <https://www.airdefamilles.be/sante-les-tiques-adf619>
- Lien vers le site de l'asbl LYME-int : <http://www.lyme-int.com/>
- Lien vers les outils proposés par l'AVIQ : https://www.wiv-isp.be/matra/CF/cf_info.aspx
- Lien pour télécharger l'affiche de la campagne de l'AVIQ « Tiques, prévenir et réagir » : https://www.wiv-isp.be/matra/PDFs/2021_Affiche_tiques.pdf
- Lien pour télécharger le folder de la campagne de l'AVIQ « Tiques, prévenir et réagir » : https://www.wiv-isp.be/matra/PDFs/2021_triptyque_tiques.pdf
- Lien vers l'application TiquesNet développée par Sciensano :
<http://www.tiquesnet.be/>
- Lien vers le site de Sciensano <https://tiquesnet.sciensano.be/ticks> pour trouver les réponses aux questions suivantes :
 - o Qu'est-ce qu'une tique

- Où les trouve-t-on
 - Quand sont-elles actives
 - La tique, source de maladies
 - Comment se protéger
- Lien vers les judicieux conseils de « Mômes en santé, la santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans »,
<http://www.momesensante.be/> :
- Une tactique pour se protéger des tiques (p.100)
 - Des explications pour ôter ces petits intrus (p.61)
 - La trousse de soins à composer en conséquence (p.49).